



FRANCE

ÉDUCATION

La session du bac 2020 complique l'évaluation des établissements

Les enseignants interrogent la pertinence des indicateurs, publiés mercredi, alors que l'examen s'est tenu en pleine crise sanitaire

Voilà des chiffres à prendre « avec des pincettes », disent les chefs d'établissement. A la veille de la publication, mercredi 17 mars, des indicateurs de valeurs ajoutées des lycées – les « IVAL », dans le jargon de l'école, fondés sur les résultats de chaque lycée au baccalauréat –, les proviseurs n'affichaient guère d'inquiétude.

Pas (ou très peu) de « suspense » cette année : avec un bac 2020 privé d'épreuves terminales et octroyé en grande partie au contrôle continu, en raison du Covid, le nombre de bacheliers (et, avec lui, les résultats des lycées) s'est envolé : 95 % des candidats inscrits à l'examen l'ont décroché, 68 % avec mention dans la voie générale, selon les résultats définitifs de cette session, communiqués début mars. C'est presque 7 points de plus que lors du précédent record, en 2016. Un niveau inédit, sans doute, mais qui n'a pas donné aux acteurs du système éducatif que des raisons de se réjouir : outre la crainte d'un examen « dévalué », l'enseignement supérieur a dû accueillir des milliers d'étudiants en plus. Une pression supplémentaire dont il se serait bien passé, en pleine crise sanitaire.

Mais l'éducation nationale tient à ses rituels. Si, de l'avis de nombreux proviseurs et enseignants, les 4334 lycées publics et privés (sous contrat) de France n'ont pas attendu les IVAL pour « savoir où ils vont », le ministère défend, lui, l'intérêt de cette 28^e édition. « Les IVAL, malgré le contexte particulier, offrent une photographie de

l'action propre et de l'efficacité des établissements, soutient Fabienne Rosenwald, à la tête de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). Un diagnostic détaillé qui peut être mis en discussion dans chaque lycée, une photographie transparente à verser au débat public. » Même si la comparaison dans le temps – entre 2019 et 2020 notamment – paraît compliquée ? « Les lycées peuvent se comparer chaque année à ceux qui leur ressemblent », répond la directrice de la DEPP.

Des milliers de données

Sur le terrain, on tique un peu. « Quelle que soit l'année, les IVAL n'ont toujours qu'une valeur indicative », souligne Franck Antraccoli, proviseur à Nantes et porte-parole du syndicat iDFO. Ils sont sans doute plus difficiles à interpréter cette année, la bascule [de l'évaluation du bac] vers le contrôle continu impliquant nécessairement une part variable de la nota-

tion suivant les établissements.

Des réserves, aussi, de la part de Philippe Vincent, à la tête du SNPDEN-UNSA (majoritaire) : « La tangente de progression est annoncée d'avance, affirme ce proviseur à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Et après ? Je n'ai jamais vu un parent venir me voir en me disant qu'il souhaite que j'accueille son enfant parce que mes IVAL sont formidables. Le bouche-à-oreille, la réputation l'emportent encore sur des chiffres complexes à manier. »

Difficile de savoir vers quels indi-

cateurs porter le regard, parmi les milliers de données divulguées. Depuis qu'elle s'est lancée dans l'aventure des IVAL, en 1993, l'éducation nationale se défend d'alimenter les palmarès : année après année, elle livre les taux de réussite et les taux d'accès au baccalauréat pour chaque lycée, enrichis de leurs « valeurs ajoutées » respectives – la « plus-value » est calculée en tenant compte, essentiellement, du profil social et scolaire des élèves et de l'offre pédagogique dans chaque établissement.

Il y a trois ans, les taux de mentions sont venus compléter le tableau statistique ; un ajout salué par les parents, qui en font « le » critère de réussite. Pour cette session 2020 bouleversée par l'épidémie, la nouveauté porte le nom

d'Inserjeunes, un outil conçu avec la Dares et rassemblant, pour les lycées professionnels et les CFA, le taux de poursuite d'études, le taux d'interruption en cours de formation et le taux des ruptures de contrat d'apprentissage, l'ensemble devant rendre compte de l'accompagnement jusqu'à l'emploi.

Lequel de ces indicateurs privilégier ? Dans les lycées généraux et professionnels, c'est le taux d'accès au baccalauréat – et sa valeur ajoutée – qui prend, cette année, un relief particulier, défend-on à la DEPP : ces deux données permettent d'identifier si des lycéens ont « décroché » avant de présenter l'examen. Ou pas : l'augmentation du décrochage, tant redoutée du fait du confinement scolaire, ne s'est, jusqu'à présent, pas vérifiée.





La « culture de l'évaluation »

A tous les niveaux du système, et alors que la pression sanitaire ne faiblit pas, l'institution défend le principe de l'évaluation: évaluation des élèves avec des « tests standardisés » passés en CP, CE1, 6^e et 2^{de}; évaluation des écoles, collèges et lycées qui les accueillent. En la matière, la crise du Covid n'a fait qu'exacerber une tendance politique de fond: dans sa feuille de route pour un « Etat efficace », l'ancien premier ministre Edouard

Philippe a fait figurer en bonne place la « culture de l'évaluation ». « Transparente et publique, [celle-ci] doit se déployer au service de la réussite des élèves et de la qualité de la vie scolaire », communiquait, à l'été 2018, le gouvernement.

Pour la mettre en œuvre, le tout nouveau Conseil d'évaluation de l'école (CEE), promesse de campagne du candidat Macron gravée dans le marbre de la loi Blanquer (2019), connaît, cette année, son baptême du feu. « Vu le contexte, il faut contextualiser les résultats obtenus, mais il serait incompréhensible d'interrompre la démarche », défend la directrice de l'instance, Béatrice Gille.

Sous sa houlette, quelque 1200 établissements du second degré – dont une majorité de col-

lèges – ont engagé leur évaluation en deux phases (autoévaluation, évaluation extérieure). Autant suivront en 2022, avec un « roulement » d'ores et déjà programmé sur cinq ans. « Les résultats seront transmis sous forme de restitution orale suivie d'échanges en équipe », explique l'ancienne rectrice M^{me} Gille. L'idée est de faire progresser tous les établissements et pas de les mettre en concurrence. » C'est pourtant ce que redoutent, sur le terrain, nombre d'enseignants pour qui les évaluations – Covid ou pas – poussent plus souvent à la comparaison qu'à l'émulation. Les palmarès des ly-

cées qui fleurissent dans la presse, à chaque livraison des IVAL, leur donnent en partie raison.

Qu'en sera-t-il de la session 2021? A la DEPP, on se veut rassurant: « Au lieu de publier nos indicateurs par séries [supprimées par la réforme en cours], nous le ferons pour l'ensemble du bac général », explique M^{me} Rosenwald. Parmi les lycéens, c'est l'organisation même des épreuves terminales qui pose question. Et ce même si le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, ne cesse de répéter qu'il espère encore leur tenue « dans des conditions normales ». ■

MATTEA BATTAGLIA

« LE BOUCHE-A-OREILLE, LA RÉPUTATION L'EMPORTENT ENCORE SUR DES CHIFFRES COMPLEXES À MANIER »

PHILIPPE VINCENT
secrétaire général
du SNPDEN-UNSA

